



Réunion d'organisation de la gestion du parcours de slalom des Iles Mortes 19 octobre 2004 – Bry ^s/ Marne

Présents : S. BENDER (CDCK77) ; L. BES (Noisy-le-Grand) ; JY. CHEUTIN (Pôle France) ; S. DABLIN (Trappes) ; JG. DESMOULIN (CKCF) ; O. LEJEUNE (CK St-Germain) ; D. LLOANCY (CK St-Germain) ; H. LUCAS (Verdelot) ; P. MEYNIER (AS Chelles) ; C. MORATELLI (CDCK 77) ; I. MORATELLI (Coulommiers) ; JM. SENECHAULT (CKCF) ; S. TESTER (CTSR Ile-de-France)

Christine MORATELLI, présidente du CDCK 77 rappelle le contexte de la réunion.

Quatre années d'efforts ont permis l'établissement d'une convention, l'obtention de subvention et enfin les travaux qui ont permis la restauration d'un parcours implanté sur des terrains relevant du domaine public fluvial géré par VNF (Voies Navigables de France).

Le coût de la restauration s'est élevé à 26 640 €.

A souligner aussi l'effort des bénévoles, les porte de slalom et leurs potences ont été réalisées par un adhérent du club de Chelles.

Le site est assuré par le CDCK 77 auprès de la MAIF.

C'est un outil de travail au quotidien dans l'attente de la rivière de Vaires et qui sera utile même après.

- Il est destiné à tous : les compétiteurs mais aussi le public loisir sportif des clubs.
- Il nécessite des **règles de bon usage** dans le contexte d'un environnement difficile.
- Il n'est pas parfait mais cela résulte en partie des contraintes imposées par VNF et les riverains.
- Il peut être envisagé d'y apporter des améliorations futures.

Il y a nécessité d'une maintenance du site au quotidien et en période de crues.

Il y a nécessité de s'organiser pour la navigation afin d'étaler les période de pointe.

Les reproches des riverains :

- stationnement sur les trottoirs au lieu des parking ;

- déshabillage en public
- en cas de vent les portes qui tintinnabulent
- obstacles dans la rivière : paleplanches, ...

Une rencontre a eu lieu entre les riverains et M. GRADYS, Ingénieur subdivisionnaire de VNF. Ce dernier a beaucoup fait pour calmer le jeu et permettre l'implantation du parcours sur le domaine fluviale. Il a aussi autorisé les épis du côté de Chelles en les officialisant.

Par contre :

- **il ne faut plus d'installations sauvages dans le lit de la rivière. Les enrochements sauvages sont interdits.**
- **Il faut respecter le site et procéder à son nettoyage (journée « Nettoyage de printemps)**
- **Respecter les parking.**
- **En cas de plainte pour déshabillage public, il y aura remise en cause de l'autorisation d'utilisation du site.**

Il faut savoir qu'une des conditions d'autorisation de l'installation est le fait qu'elle peut être enlevée à tout moment. D'où les fourreaux qui permettent de pouvoir retirer plus facilement les poteaux.

L'information doit circuler dans les clubs.

La signalétique est en cours d'exécution : un panneau d'information au centre du parcours et 2 panneaux d'indication en amont et en aval du parcours.

Configuration actuelle et améliorations

- 9 poteaux côté Champs
- Rallongement du parcours
- Rallongement et enrochement des épis côté Champs et Chelles
- 2 pontons
- Suppression des amas sauvages

Améliorations immédiates

- 1 poteau supplémentaire en rive gauche (Champs) par non utilisation d'un poteau sur l'île.
- Câble à mettre entre 2 îles
- Palplanche à enlever
- 6 câbles transverses supplémentaires sur le bassin et ajouts de portes
- Achat d'une échelle coulissante
- Bouchons à mettre au bout des fiches et alourdissement de celles-ci.

Améliorations futurs

- Enrochements supplémentaires : dossier à déposer auprès de VNF

- Déshabilleur
- Terrain de Champs en vue d'un parking ?
- Rehaussement des épis (en bordure pour qu'en cas de montée des eaux les contres ne disparaissent pas)
- Ajout d'obstacles centraux

Le Pôle France apportera son soutien pour le dossier de demande d'amélioration.

Gestion des installations

La gestion du site était jusque là assurée par le club de Chelles, mais il y a nécessité de constituer une équipe au niveau régionale avec un R1 chargée de :

- signaler les anomalies et détériorations éventuelles
- enlever les portes en cas de crues.

Constitution de l'équipe – réseau d'alerte :

- **R1** : Gilles LUCAS, Club de Chelles
- **Et les représentants des structures utilisatrices :**
 - Pôle France : Jean-Yves CHEUTIN
 - Torcy : Charly
 - CDCK 77 : Stéphanie BENDER
 - Lagny : Serge VISEUR ?
 - Noisy : Laurent BES
 - Montreuil : Michel JOLY ?
 - CKCF : Jean-Michel SENECHAULT
 - JKP : Frédéric ROYER ?
 - Joinville : Julie FIEVEZ ?
 - St-Maur : Nicolas PARGUEL ?
 - Champigny : Cyril FOURNIER ?
 - Comité Régional : Sébastien TESTER

Le R1 est chargé de repérer les situations d'urgence (crue) et de prévenir ou faire prévenir l'équipe pour le démontage (ou le montage) du parcours. Chaque membre de l'équipe est tenu d'être présent lors des interventions sur le parcours ou de déléguer un représentant.

Une séance de travail est prévue pour l'équipe le 5 novembre 2005 à partir de 10 h dans le but d'installer les nouveaux câbles et portes.

Après les séances, les derniers utilisateurs doivent ramener les portes en rive droite côté Chelles – Iles.

Utilisation du parcours

Le site est ouvert à tous, compétiteur comme public tourisme. Un tour de table permet de recenser les créneaux d'utilisation et de tenter de réguler les périodes de (sur)fréquentation du parcours).

Il est décidé d'établir un tableau indicatif de fréquentation pour que chacun puisse se rendre compte des périodes les plus favorables d'utilisation en terme de densité d'utilisateurs sur le site.

Ce tableau sera disponible sur le site du Comité Régional et sur le site du CDCK 77.

Créneaux d'utilisation recensés lors de la réunion :

- Mercredi 14 h 30 – 17 h : CKCF, Jean-Michel, 2 groupes successifs de 8 personnes chacun
15 h – 16 h 30 : CDCK 77, Stéphanie : 1 groupe de 10-12
A partir de 16 h 30 : pôle France
- Samedi 14 h 30 – 16 h : CDCK 77, Nicolas : 1 groupe de 13 personnes
14 h – 16 h : Chelles, Didier : 8 personnes
14 h 30 – 16 h 30 : CKCF, Jean-Michel, 8 personnes, pas réguliers
15 h 30 – 17 h : Verdelot, Henri, 12 personnes
- Vendredi 16 h 15 – 17 h 30 : Torcy, Eric Planchais, Classe sportive
- Lundi 11 h 30 – 13 h 30 : Pôle France
- Mardi 11 h 30 – 13 h 30 : Pôle France
- Jeudi 11 h 30 – 13 h 30 : Pôle France

Jour	8h	8h30	9h	9h30	10h	10h30	11h	11h30	12h	12h30	13h	13h30	14h	14h30	15h	15h30	16h	16h30	17h	17h30	18h	18h30	19h
Lundi																							
Mardi																							
Mercredi																							
Jeudi																							
Vendredi																							
Samedi																							
Dimanche																							

- Bassin saturé
- Bassin utilisé mais non saturé
- Bassin totalement disponible